

Les Championnats de France de Match Racing

CAHIER DES CHARGES

Avertissement :

Ce Cahier des Charges définit les points essentiels à l'organisation d'une épreuve de bonne tenue.

Certains points de ce cahier des charges peuvent être négociables avec le Département des Pratiques Sportives Habitable et la Commission Nationale Match Racing.

Quelques chapitres sont des conseils d'organisation et donnent des indications aux organisateurs, ce document n'est évidemment pas exhaustif !

Sont donnés sous forme d'annexes des descriptifs, et des quantités. Elles vous aideront à évaluer votre budget en fonction du cas particulier de votre Club. Ces annexes ne tiennent pas compte de vos infrastructures existantes et des équipements nautiques (bouées, pavillons, semi-rigides etc...) déjà en votre possession.

Ces indications concernent en priorité l'organisation du Championnat de France de match-racing Open.

Pour les 2 autres Championnats, Espoir et Féminin, se référer aux annexes 6 et 7, précisant les spécificités de ces 2 épreuves.

VERSION 2024

TABLE DES MATIERES

LA MANIFESTATION :	3
TITRE DECERNE :	4
L'ORGANISATION - LES COMITES :	4
LES ARBITRES :	5
REUNIONS PREPARATOIRES et PENDANT l'EPREUVE :	5
ADMINISTRATION :	6
ASSURANCE:	7
RESSOURCES HUMAINES et DESCRIPTION DES POSTES:	7
RESSOURCES MATERIELLES :	8
EQUIPEMENTS :	8
VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS ET BATEAUX ORGANISATION	9
HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORT :	Erreur ! Signet non défini.
INFORMATION, AFFICHAGE, SONORISATION :	10
PROTOCOLE, CEREMONIES, DOTATIONS:	11
COMMUNICATION, SIGNALÉTIQUE, IDENTIFICATION :	12
RESSOURCES FINANCIERES :	13
PLANIFICATION - EVALUATION :	13
ANNEXE N°1 : VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS:	155
ANNEXE N°2 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ARBITRAGE (CCA)	166
ANNEXE N°3 : DESCRIPTIF DES BATEAUX ORGANISATION	Erreur ! Signet non défini.8
ANNEXE N°4 : ETAT PAVILLONNERIE	Erreur ! Signet non défini.9
ANNEXE N°5 : DESCRIPTIF RESSOURCES HUMAINES	20
ANNEXE N°6 : SPECIFICITES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS	22
ANNEXE N°7 : SPECIFICITES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ	23

LA MANIFESTATION :

TITRE, DATES :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH RACING OPEN – ANNEE

Dates = Idéalement Fin mars / Ok jusqu'à début Avril (à déterminer en commun avec l'Organisateur)

TYPE DE VOILIER UTILISE:

Monotype autour de 8 mètres / 4 à 5 équipiers

- Nombre de coureurs : 12 équipages de 4 à 5 personnes issus de sélections
- Nombre de bateaux : 6 minimum + 1 « spare boat » si possible

Descriptif et préparation technique des bateaux : Voir Annexe N°1

ZONE DE COURSE :

La zone doit être située à proximité du port, facilement visible par des spectateurs depuis la terre. Cette zone peut vraiment être « à toucher la terre ».

PARCOURS :

Parcours type Match Racing (selon les prescriptions de World Sailing et de la FF Voile).

PARTICIPATION AUX FRAIS D'INSCRIPTION:

500€ par équipage (tarifs 2024), payés directement à l'organisateur.

PROGRAMME TYPE

Mercredi :	9h00 :	Ouverture de la chaîne d'inscriptions / Pesée des équipages
	10h30 :	Premier groupe d'entraînements (3h au total)
	14h00 :	Second groupe d'entraînement (3h au total)
	17h00 :	Fin des entraînements
	18h00 :	Fin de la chaîne d'inscription
	18h00 :	1 ^{er} briefing orga / tirage au sort des bateaux
	18h30 :	Cocktail de bienvenue
Judi :	9h00 :	Briefing
	10h00 :	1 ^{er} signal d'attention
Vendredi :	9h00 :	Briefing

10h00 : 1^{er} signal d'attention
20h00 : Repas des équipages

Samedi : 9h00 : Briefing
10h00 : 1^{er} signal d'attention

Dimanche : 8h30 : Briefing
9H30 : 1^{er} signal d'attention
16h30 : Heure limite pour donner le dernier signal d'attention
Remise des prix dès que possible
Pot de départ dès que possible

TITRE DECERNE :

« CHAMPION DE FRANCE DE MATCH RACING OPEN »

L'ORGANISATION - LES COMITES :

Le Championnat de France de Match Racing Open est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée par un Club qui aura fait acte de candidature sur la base de ce cahier des charges.

LE COMITE D'HONNEUR :

Etablissement de la liste par l'Organisateur et la FFVoile, il pourra comporter :

Président(e) du Conseil Régional,
Président(e) du Conseil Départemental,
Président(e) de la Communauté d'agglomération ou de communes,
Monsieur/ Mme le Maire,

Président(e) de la Fédération Française de Voile,
Vice-Président(e) chargé(e) du Département des Pratiques Sportives Habitable,
Responsable de la Commission Nationale Match Racing,
Président(e) de la Ligue de Voile,
Président(e) du Comité Départemental de Voile,
Président (e) du Club organisateur,

LE COMITE D'ORGANISATION :

Etablissement de la liste par l'Organisateur et la FFVoile, il devra comporter :

Les membres du Comité Technique :

- Principal Race Officer (PRO) - Délégué Technique FFVoile
- Représentant du club organisateur
- Président(e) du Comité de Course
- Chef Umpire
- Attaché(e) de Presse et/ou de Communication (Club ou FFVoile)

Eventuellement les partenaires :

Financiers :

- Sponsors
- Partenaires Institutionnels

Techniques :

- services techniques municipaux,
- SNSM,
- sécurité (pompiers, Croix Rouge, SAMU, etc ...),
- Office du Tourisme,
- etc ...

LES ARBITRES :

LES ARBITRES DESIGNES PAR LA FFVoile : (Cf Annexe N°2)

Sont désignés par la FFVoile :

- le /la Président(e) du Comité de Course,
- le/la Chef Umpire et les Umpires,

Important : le nombre d'arbitres varie en fonction du format de course retenu !

Exemple : 6 voiliers fournis = 3 paires à faire naviguer en même temps = 6 umpires

Si le nombre d'Umpires désignés par la CCA n'est pas suffisant, l'Organisateur devra prendre contact directement avec les Umpires pour compléter son équipe.

La prise en charge des frais de transport et de séjour des arbitres est faite selon les règles en vigueur définie par la CCA. (Cf Annexe N° 2)

REUNIONS PREPARATOIRES et PENDANT L'EPREUVE :

Il est indispensable de caler une ou plusieurs réunions préparatoires avant le Championnat et quotidiennes pendant le championnat :

Réunions préparatoires :

Le nombre de réunions préparatoires est laissé à l'appréciation du Délégué Technique FFV et du responsable du Comité Technique du Club.

Participent à ces réunions le Comité Technique et/ou responsable de l'organisation désigné par le Club ; et le Délégué Technique du Département des pratiques Sportives Habitables et/ou le Responsable de la Commission nationale Match Racing.

Réunions pendant le Championnat :

- ⇒ Du Comité et des arbitres : Généralement se déroule le Mercredi AM (cf programme type) et permet de caler les derniers détails techniques (relecture des IC...), et les détails d'organisations, chambres d'hôtel etc...

- ⇒ Des skippers : Une heure de 1^{er} briefing skipper est précisée dans l'avis de course, chaque fois que le besoin s'en fait sentir le PRO pourra convoquer les skippers par voie d'affichage.

Important : Un rétro planning sera établi par l'Organisateur et Le Délégué technique FFVoile pour toutes les étapes importantes concernant l'organisation de l'épreuve.

ADMINISTRATION :

AVIS DE COURSE :

Rédaction : FFVoile.

GRADING FORM (WORLD SAILING) :

Rédaction et envoi : FFVoile.

Envoi des résultats : Chef Umpire

INSCRIPTIONS :

Fiche d'inscription : FFVoile

Lien paiement et gestion des inscriptions : Club organisateur

Informations aux coureurs :

A remettre par l'Organisateur à la FFVoile, le dossier comprend tous les éléments permettant au coureur de préparer son séjour : les possibilités de logement, les moyens d'accès : route, fer, air. Sera expédié aux coureurs sélectionnés par la FFVoile avec le dossier d'inscription.

Accusé de réception d'inscription :

Club organisateur.

INSTRUCTIONS DE COURSE:

Rédaction : Par le PRO en accord avec le club, le Président du Comité et le Chef Umpire.

Edition : sont en général photocopiées au dernier moment par le Club pour affichage et arbitres. Publication au tableau officiel en ligne pour tous (site internet dédié géré par la FFVoile)

DECLARATION DE LA MANIFESTATION, DEMANDES D'AUTORISATION :

Rédigée par l'Organisateur, une copie des documents, ainsi que la(les) réponse(s) des autorités seront remises au Président du Comité de course avant le début de l'épreuve.

Affaires maritimes :

Déclaration de manifestation :

Rédaction : Organisateur

Demande dérogation :

Rédaction : Organisateur

Autres (Préfecture, Mairie etc...) :
Rédaction : si nécessaire, organisateur

DOSSIER COUREUR :

- | | |
|---|---|
| - IC, Pairing list | Rédaction: FFVoile / Organisateur |
| | Visa : Chef Umpire / Délégué Technique FF Voile |
| | Reproduction: Organisateur |
| - programmes sportif et des festivités | Rédaction : Organisateur |
| - tickets pour les différentes festivités | Fabrication : Organisateur |
| - badges, laisser-passer | Fabrication : Organisateur |

DOSSIER PRESSE : Rédaction FFV ou Organisateur

Constitué en partie des éléments du dossier concurrent complétés par les renseignements spécifiques à l'épreuve : sponsors, présentation des skippers, du programme de l'épreuve.

Quand la FFVoile n'a pas missionné son attachée de presse, l'Organisateur aura à prendre à sa charge la rédaction et la diffusion du dossier de presse. La FFVoile fournira la trame d'un dossier type.

ASSURANCE:

ASSURANCE :

- R.C. des organisateurs,
- matériels loués, empruntés.

ASSURANCE DE LA FLOTTE DES MONOTYPES

- les bateaux doivent être assurés tout risque- le montant de la franchise de l'assurance contractée par l'organisateur pour cette flotte ne doit pas excéder 1500 € (montant de la caution fixée par le règlement du Championnat de France de Match Racing et payée par les coureurs pour l'utilisation des bateaux) ; si la franchise de l'organisateur est supérieure à 1500€, il devra prendre à sa charge cette différence.

- le contrat d'assurance devra être proposé au secteur Habitable pour accord.

RESSOURCES HUMAINES et DESCRIPTION DES POSTES:

Le document figurant en Annexe N° 5 permet de définir les effectifs indispensables, à terre et sur l'eau pour un bon déroulement du championnat. Ce document traite des équipes :

- Comités de Course, Commission Technique, Umpire, PC Terre, Secrétariat...

RESSOURCES MATERIELLES :

Les documents figurant en annexe N°3 et N°4 permettront d'évaluer le nombre de bateaux nécessaires (Comité de Course, Commission Technique, Umpire, etc...) et le matériel nécessaire au bon déroulement du championnat.

EQUIPEMENTS :

LOCAUX :

Espace Briefing :

- pouvant contenir une quarantaine de personnes
- équipements : chaises, tableau, sono. Idéalement écran de projection/vidéos

Salle réunion équipe « Umpire et Comité » :

- pouvant contenir une dizaine de personnes
- pouvant servir de vestiaire pour les Umpire et Comité
- équipée de tables, chaises, tableau

Salle médias :

- pouvant accueillir les personnes dédiées à la communication : 5G ou haut-débit internet nécessaire.

PARKING ET BARRIERAGE :

Responsable : Organisateur

Les besoins doivent être déterminés en fonction du site et des moyens mis en œuvre pour attirer le public sur le site.

Parking coureurs :

- Véhicules (environ une dizaine)

Parkings organisation et VIP:

- Véhicules (nombre à déterminer avec le Club)

SANITAIRES :

Douches, WC, veiller à leur parfait entretien.

BUREAUTIQUE : (à disposition permanente de l'organisation !)

- 1 imprimante, 1 photocopieuse, 1 plastifieuse format A4 pour sortir une 20 aine de pairings,
- Le service informatique de la FFVoile pourra, selon la disponibilité, fournir un complément de matériel, l'acheminement et le « consommable » étant à la charge de l'organisateur.
- L'organisateur, dès la fin du championnat, transmettra les résultats à la FFVoile.

PAVILLONNERIE:

Voir Annexe N° 4 : Etat Pavillonnerie

BOUEES :

Elles peuvent être fournies par la FFVoile.

- 1 bouée « au vent »,
- 2 bouées « sous le vent »
- 2 bouées « Changement de parcours »
- 1 bouée « Bout de Ligne de départ »

Attention : Il peut être important de baliser une zone de sécurité et de dangers, si la zone de course se trouve à proximité du rivage, prévoir le matériel en conséquence (petites bouées gonflables orange le plus souvent)

VHF:

L'Organisateur devra fournir une VHF, fixe, à l'usage de la personne responsable de la permanence à terre (PC course), et du service de presse.

L'organisateur devra fournir un maximum de VHF portables à l'usage du Comité, de chaque bateau Umpire, du bateau Commission Technique, du bateau PRO.

L'organisateur pourra adresser une demande de matériel au Service Logistique de la FFVoile, les frais étant à la charge de l'organisateur.

DIVERS :

Pesée des équipages:

L'organisateur devra fournir une balance précise. Elle peut également être fournie par la FFVoile.

Briefing et cérémonie :

Prévoir une sono / Un tableau / Un écran pour passer des photos/vidéos.

Carburants :

L'organisateur devra s'assurer que le poste carburant pourra être ouvert en fonction du programme des courses. Les frais de carburants et d'huile sont à la charge de l'Organisateur.

Voilerie :

Les voiles étant très sollicitées pendant l'épreuve et les risques de déchirures fréquents, l'organisateur s'assurera qu'une voilerie installée à proximité sera ouverte et disponible pour effectuer les réparations courantes, y compris le Week-end.

Les frais seront répercutés par la Commission Technique sur le coureur fautif.

VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS ET BATEAUX ORGANISATION

Descriptif Voiliers fournis aux concurrents : Cf Annexe N° 1

Descriptif Bateaux Organisation : Cf Annexe N° 3

HEBERGEMENT :

Coueurs : Proposer une liste d'hébergements collectifs, de location, de camping, d'emplacement de camping-car, d'hôtellerie.

Officiels : (arbitres, organisateurs). Etablir la liste.

L'équipe doit être hébergée dans des établissements dont le confort correspond à DEUX ETOILES NN.

Réservation des hébergements : club organisateur.

Paiement des hébergements : Club organisateur / FFVoile (prise en charge d'une partie des frais via les départements « arbitrage » et « pratiques sportives »)

RESTAURATION :

- Coueurs :

Invitation au Pot accueil, Pot remise des prix et Repas des équipages (prise en charge par l'Organisation)

- Organisateurs : Prise en charge totale par l'Organisation

Arbitres et staff fédéral : Petits déjeuners pris à l'hôtel

Repas du midi : Pris sur l'eau sous forme de paniers repas, prévoir copieux et varié et une collation pour le goûter, les journées peuvent être longues...

Repas du soir : Prévoir l'accueil de l'équipe dans un restaurant à proximité des hébergements ou du port.

TRANSPORT :

- Arbitres: suivant modalités définies par la CCA, (Cf Annexe N°2)
- Staff FFV: suivant accord (notamment pour Service Communication)

INFORMATION, AFFICHAGE, SONORISATION :

PANNEAUX D'AFFICHAGE :

Panneau info course :

- avis de course,
- programme,
- IC et annexes,

Panneau, jury / Umpire/ Comité / Organismateurs :

- avenants,

Panneau résultats :

- En ligne.

MATS DE PAVILLONS :

- pavillons : national, de la région, du département, de la ville,
- pavillons des partenaires : FFVoile, sponsors,
- un mât officiel pour les signaux à terre.

SONORISATION DU SITE:

A destination des coureurs

Permet d'effectuer les annonces aux coureurs et pendant la cérémonie de clôture et de la lecture du palmarès.

A destination du public

Si l'Organisateur souhaite attirer du public sur le site, il est conseillé de sonoriser les lieux où le public pourra naturellement s'installer pour regarder l'épreuve.

Dans ce cas il est nécessaire d'avoir un speaker/animateur pour expliquer et « faire vivre » ce qui se passe sur l'eau. Prévoir une ligne budgétaire en conséquence.

PROTCOLE, CEREMONIES, DOTATIONS:

PROTCOLE :

Sera établi par la FFVoile et l'Organisateur : ordre des discours, gestion du temps de parole.

« CEREMONIE » D'OUVERTURE

- Présentation des partenaires, officiels
- Présentation des arbitres : Présidents du Comité de Course, du PRO, des Umpires, de la Commission Technique, du Service Communication,
- Présentation des équipages,
- Pot d'accueil.

DÎNER DES EQUIPAGES :

Moment où les officiels peuvent faire les discours officiels devant l'ensemble des équipages

Repas simple, assis : entrée, plat de résistance, fromage ou dessert, eau et vin, café

REMISE DES PRIX :

Se fait tout de suite à l'arrivée des concurrents au ponton, en général il ne reste que les équipages finalistes, donc peu de coureurs !

- Préparer l'ordre des discours et gérer le temps de parole,
- Effectuer la lecture du palmarès, la remise des médailles et du trophée,
- Petit cocktail sans alcool.

DOTATIONS

Doivent être établies en fonction du budget de l'épreuve et correspondra à une démarche « durable ».

Si des vêtements sont offerts, il vaut mieux privilégier la qualité et l'esthétique qu'à la quantité.

Coueurs et bénévoles: Petite dotation FFVoile.

Trophée, et médailles : Fournis par la FFVoile. Le trophée est perpétuel.

Le Club et/ou les partenaires peuvent s'ils le souhaitent offrir des dotations complémentaires

COMMUNICATION, SIGNALÉTIQUE, IDENTIFICATION :

Toute production, comportant le titre "Championnat de France", quelle que soit la forme ou la nature du support (impression, édition, réalisation, production ou produits dérivés) doit être soumise à l'accord préalable de la FFVoile.

Celle-ci pourra, le cas échéant, demander des modifications.

Compatibilité des partenaires de la FFVoile, de l'épreuve et de l'organisateur :

Avant d'accepter un partenaire, l'organisateur devra s'assurer, auprès de la FFVoile, de la compatibilité de celui-ci avec les partenaires institutionnels de la FFVoile.

SIGNALÉTIQUE :

Propre à la manifestation : (en fonction du budget)

affichette, autocollant, fléchage, banderoles, pavillon ou flamme.

La signalétique « Championnat de France » est fournie par la FFVoile + fonds de podium.

IDENTIFICATION : (en fonction du budget)

Des coueurs, des officiels, des véhicules : badges, laissez-passer, etc ...

SIGNALÉTIQUE FFVoile :

Logo FFVoile devra figurer sur les divers documents réalisés pour l'occasion.

La FFVoile fournira les pavillons et les banderoles aux couleurs de la FFVoile, l'organisateur aura la charge de la pose et de l'entretien de ceux-ci.

FLECHAGE : (en fonction du budget)

Un fléchage sera mis en place depuis les différents accès à la ville jusqu'au site de l'épreuve.

TRANSMISSION DES RESULTATS :

Le club doit faire remonter les résultats à la FFVoile le plus tôt possible.

Le Chef Umpire se chargera de transmettre les résultats à World Sailing pour inscription des skippers sur la Ranking List.

RESSOURCES FINANCIERES :

Les lignes de ce budget prévisionnel technique ne comprennent que les **dépenses et recettes minimales** nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

POSTES BUDGET PREVISIONNEL - CHAMPIONNAT DE FRANCE OPEN DE MATCH RACING.

DEPENSES

Restauration

Hébergement

Structures éphémères

Sonorisation

Déplacements arbitres

Carburant

Location Bateaux Rigide / Semi-rigide

Frais de sécurité / gardiennage

Réceptions - Animations

Promotion - Communication

Matériel nautique

Assurance

Bureautique /télécom/ Reprographie

Petit matériel divers

RECETTES

Inscriptions

FFVoile Arbitrage

FFVoile Pratiques Sportives

Partenaires Organisation :

- Collectivités

- Sponsors privés

- Ligue / CDV

- Etc.

PLANIFICATION - EVALUATION :

- L'état de préparation et d'organisation du Championnat sera constamment évalué par le Délégué Technique FFVoile – PRO.

- Dès le championnat terminé, les comptes seront clôturés, le bilan financier adressé à la FFVoile.

ANNEXE N°1 : VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS:

Description :	- Autour de 8 mètres : J80, Bénéteau 7.5, J70, Surprise, FareEast 28 etc.
Voiles :	<p>Composition du jeu minimum :</p> <p>Au minimum : 1GV, 1 Foc, 1 Spinnaker</p> <p>Qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les voiles doivent être le plus identique possible. Cela ne veut pas dire obligatoirement neuves, mais de vieillissement homogène. C'est la question la plus délicate à gérer avec les coureurs. - Il n'est pas nécessaire que les voiles soient à la jauge du type de bateau fourni, si celles-ci sont homogènes. - Comme équipement de base, privilégier des focs de taille intermédiaire.
Pavillons à mettre à bord:	<ul style="list-style-type: none"> - bleu, jaune, blanc, rouge, - Y , doit être monté sur un petit manche en bois ou PVC.
Conseils de préparation des bateaux :	<ul style="list-style-type: none"> - avant l'épreuve, faire un contrôle très approfondi des bateaux, de la tête de mât au bas de la quille...Chaque minute perdue à réparer peut empêcher le bon déroulement de la compétition. - réparer ou repérer au préalable les petits chocs qui existent sur les bateaux avant la compétition - démonter les filières si besoin et demander une dérogation aux Affaires Maritimes en cas de démontage des filières, et d'allègement du matériel de sécu. Les Affaires Maritime en général acceptent facilement les dérogations car il y a plus de bateaux à moteur et donc de sécurité que de voiliers... - démonter tous les équipements fragiles ou sensibles. - fixer au maximum les éléments mobiles (chariot de GV par exemple) - vider au maximum les bateaux de leurs équipements et limiter au maximum le matériel embarqué. Cela simplifiera la vérification des inventaires entre chaque passage à bord des équipages et les risques de contestation. - neutraliser le réglage du gréement une fois que celui ci aura été « homogénéisé » par l'Organisation.

	<ul style="list-style-type: none"> - scotcher tous les points « agressifs » du bateau - assurer un carénage « impeccable » des bateaux, c'est le premier détail que remarquent les coureurs, au besoin faire passer un plongeur avant la phase finale de l'épreuve. - prévoir un petit stock de pièces de rechange, 3 ou 4 spis, poulies, tangons, manivelles de winch, assignat pour réparation rapide des voiles. Tout ce matériel devra être à bord du bateau Commission Technique ainsi qu'une caisse à outils « conséquente ».
Gestion de la caution demandée au skipper :	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisateur doit demander une caution qui servira à rembourser les dégâts occasionnés en cours de compétition, le montant sera fixé au préalable dans l'Avis de Course de l'épreuve. - le skipper « fautif » sera désigné par les Umpires (arbitrage sur l'eau et Instruction en suivant) - la Commission Technique devra noter systématiquement les dommages/ skipper, et évaluer financièrement les dégâts. - le skipper ne pourra poursuivre la compétition que s'il a remis le montant de sa caution à jour. - en général, il est demandé 1500€ de caution pour un bateau de type J80. Ce montant doit couvrir la franchise demandée par l'assureur des bateaux fournis. En cas de choc grave, démâtage ou collision, la caution sera retenue.

ANNEXE N°2 : Prise en charge des frais d'arbitrage (CCA)

FRAIS D'ARBITRAGE

Le coût des frais d'arbitrage sur une épreuve se décompose comme suit :

- déplacement
- hébergement et subsistance

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ARBITRAGE

La FFVoile attribue une aide pour le remboursement des frais des arbitres selon le barème DTH (Déplacement total +hébergement)

<https://arbitrage.ffvoile.fr/arbitrage-epreuves/modalites-de-prise-en-charge-des-arbitres/>

Aide de 40 euros **par arbitre et par nuitée d'hôtel sur site, sur présentation d'une facture à la CCA.**

ARBITRES PRIS EN CHARGE

Sont pris en charge selon le barème indiqué ci-dessus :

- le Président de comité de course et un adjoint,
- Le chef Umpire et les umpires.

LES ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR POUR L'ACCUEIL DES ARBITRES

Accueil :

Dans le cas d'arbitres se déplaçant par train ou par avion, l'organisateur devra s'organiser pour les récupérer et les conduire jusqu'au lieu de la manifestation.

Il organisera de même selon l'éloignement les navettes entre l'hébergement et le club.

Hébergement :

Les arbitres doivent être hébergés en chambre individuelle, dans les conditions de confort correspondant approximativement à la norme hôtelière deux étoiles.

Subsistance :

L'organisation doit prévoir les repas et en-cas pour l'ensemble des arbitres.

Les accompagnateurs :

Une personne accompagnant un arbitre peut être logée avec lui gratuitement mais prendra elle-même en charge les autres frais (nourriture, ...).

ANNEXE N°3 : DESCRIPTIF DES BATEAUX ORGANISATION

Affectation	Type	Nbre	Description	Armement / Équipement par bateau
Arbitres	Semi-rigide	3 à 4	Taille minimum : 5.5m Puissance Moteur : < à 40/50 Ch	Console centrale de pilotage Signaux de Pénalité + supports, pavillons de jugement Nourrices de grande contenance ou Bidon de Secours 1 VHF portable par bateau
Comité	Voilier ou Vedette	1	Taille minimum : 8 m Bateau passant la quasi-totalité de son temps au mouillage. Sa motorisation doit être adaptée pour rejoindre la zone de course.	Dispositif pratique d'envoi des pavillons (marocain) Kit complet de pavillons + Signaux spéciaux Match Racing Signal sonore puissant 4 personnes mini à bord + Abri pour le secrétaire Mouillage adapté à la nature du bateau 1 VHF Fixe ou VHF portable selon accessibilité de la VHF fixe
Mouilleur	Semi-rigide	1	Taille minimum : 5 m Puissance Moteur : < à 40 Ch	Bouées + mouillages + compas relèvement + VHF+ Pavillons Console centrale de Pilotage
PRO (Directeur de Course)	Semi-rigide	1	Taille minimum : 5 m Puissance Moteur : < à 40 Ch	Console centrale de Pilotage + 1 VHF Portable Peut aider aux changements de parcours (lui fournir pavillons) 2 personnes mini à bord (PRO et Délégué Technique FFV) Peut éventuellement servir comme bateau presse / Navette
Commission Technique	Semi-rigide	1	Taille minimum : 6 m Puissance Moteur : < à 80 Ch	2 personnes minimum à bord + 1 VHF portable + Pavillons Doit permettre embarquement voiles de rechange, caisses à outils, accastillage de rechange, tangon etc...
Idéalement une Navette	Semi-rigide	1	Taille minimum: 7/8m Puissance Moteur : < à 100 / 150 Ch	Doit permettre les allers & retours sur le plan d'eau et ne pas amputer le dispositif arbitrage, Commission Technique et PRO. Doit pouvoir accueillir 12 personnes à bord. En général, les coachs aident à la rotation des équipages.
Presse	Semi-rigide ou vedette	1	Taille Mini: 8m Puissance moteur adaptée	Doit être adapté à la prise de vue Embarquement et débarquement facile

ANNEXE N°4 : ETAT DE LA PAVILLONERIE

Respecter des dimensions minima pour les pavillons :

- pavillon : 68x80
- flammes : 45x140x11
- substitut : 92 x 122

Pour le bateau comité :

- Jeu classique de pavillons pour le départ,
- Jeu de pavillons pour les changements de parcours

Pour le bateau mouilleur :

- Jeu de pavillons pour changement de parcours,
- Pavillon de marque manquante

Pour le bateau PRO :

- Jeu de pavillons changement de parcours,
- Pavillon de marque manquante

Pour les arbitres :

- Bleu, Jaune, Vert et blanc, Rouge, Noir : ils doivent être montés sur manche PVC ou bois: dimension minimum 30 cm x 40 cm
- Signal de Pénalité (Boules ou petits pavillons jaune et Bleu) :

Prévoir un système adapté pour fixation sur semi-rigide des pavillons ou boules de pénalités.

Sur les bateaux:

- Pavillon Y (je réclame) sur manche en bois.
- Pavillons jaune, bleu et blanc (avarie) à mettre sur pataras, (25 x 25 cm minimum).
- Pavillon Rouge sur velcro.

ANNEXE N°5: DESCRIPTIF RESSOURCES HUMAINES (pour 6 voiliers fournis)

QUALITÉ	Nbre par poste	Total	Description du poste	Divers
Arbitres	2 umpires par bateau arbitre	6	Les Arbitres sont désignés par la CCA L'arbitrage se fait en direct sur l'eau	Attention : Prise en charge voir note d'information CCA Désignation: CCA
Comité	1 Président 4 Assistants	5	Assure les départs des courses Équipe relativement nombreuse pour gérer les multiples départs. Asseseurs doivent être, si possible, les mêmes du début à la fin de l'épreuve	Président du CC: Désigné par la CCA Asseseurs: bénévoles désignés par l'Organisateur
Mouilleur	1 ou 2 personnes	2	Positionne les bouées du parcours Assiste le Président du Comité	2 personnes sont vivement recommandées à ce poste Bénévoles désignés et pris en charge par l'organisateur
PRO (Directeur de Course) Délégué Technique FFV Cela peut-être 1 seule personne	1 personne 1 personne	1 à 2	Supervise l'organisation de la compétition Prend les décisions finales concernant: le matériel, le respect du programme, l'organisation générale	Travail en collaboration avec le délégué technique FFV le Pdt du Jury, le Président du Comité
Commission Technique	2 personnes	2	Se charge de la maintenance des voiliers Présente en permanence sur le plan d'eau, elle intervient pour remettre en état et à égalité le matériel, facture les dégâts, les 2 personnes obligatoirement: 1 pilote	Désigné par l'organisateur, si les bateaux sont fournis par l'organisateur. En cas de flotte louée, il faut qu'un représentant du loueur soit présent et fasse partie de la Commission Technique pendant toute l'épreuve. Prise en charge: à déterminer en fonction de la composition de la Commission

			le semi-rigide, l'autre intervient sur le voilier	Technique et de la provenance des Voiliers (loués / pas loués)
Navette	1 Pilote	1	Semi rigide à grande capacité	2 équipages doivent pouvoir être transbordés en plus du conducteur, soit jusque 12 personnes
PC Terre	1 personne	1	Assure un contact permanent	Prise en charge par l'organisateur
Presse/ vidéos / Photos	1 Pilote	1		
Commentateur/ Speaker	1 personne	1		Facultatif

+ Au moins 5 personnes (bénévoles ou salariées) pour la vie à terre.

Conseils aux organisateurs :

Présence des bénévoles : d'expérience, il faut qu'il y ait le moins de changements dans l'équipe au cours du Championnat,

Pour les inscriptions : 2 à 4 personnes « fixes ». Le fichier des inscrits sera fourni, mais il faut le vérifier voire le modifier, imprimer quelques documents en amont / contrôler les poids d'équipage + prendre les cautions + vérifier les autorisations parentales et certificats médicaux + faire remplir le droit à l'image/ proposer l'inscription au Whatsapp des coureurs + fournir la dotation textile

ANNEXE N°6: SPECIFICITES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS DE MATCH RACING

1. DATES

A programmer mi- novembre.

2. BATEAUX ET EQUIPAGES

Proposer de 6 à 8 bateaux, pour 10 à 12 équipages.

3. PROGRAMME PREVISIONNEL

2 créneaux d'entraînement seront possibles le mercredi X novembre : 11h/ 14h ou 14h/17h

Jeudi X novembre	9h00 à 11h00 11h15 13h00 Au retour à terre 19h	Confirmation des inscriptions, pesée des équipages Briefing au Club Premier signal d'attention et courses à suivre Débriefing coureurs et arbitres Cérémonie d'ouverture
Vendredi X novembre	9h00 10h00	Briefing Premier signal d'attention et courses à suivre Débriefing à suivre après retour à terre
Samedi X novembre	9h00 10h00 19h30	Briefing Premier signal d'attention et courses à suivre Débriefing à suivre après retour à terre Cocktail ou repas des équipages
Dimanche X novembre	9h00 10h00 Au retour à terre	Briefing Premier signal d'attention et courses à suivre Remise des prix à suivre après l'arrivée de la dernière course

L'heure limite pour le dernier signal d'attention est fixée approximativement à 16H00.

4. FRAIS D'INSCRIPTION: 400 euros.

ANNEXE N°7: SPECIFICITES CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH RACING FEMININ

1. DATES

A programmer 3^{ème} semaine de novembre.

2. BATEAUX ET EQUIPAGES

Proposer 6 bateaux, pour 10 équipages.

3. PROGRAMME PREVISIONNEL

Des créneaux d'entraînement seront possibles le jeudi X novembre

Vendredi X	8h00 – 10h00 10h15 11h30 Après la dernière course	Confirmation des inscriptions, pesée des équipages Premier briefing Premier signal d'attention Cocktail d'accueil
Samedi X	9h00 10h00 19h30	Briefing Premier signal d'attention Repas équipages
Dimanche X	8h30 9h30 30mn après la dernière course (approximativement)	Briefing Premier signal d'attention Remise des prix

L'heure limite pour le dernier signal d'attention est fixée approximativement à 16H00.

4. FRAIS D'INSCRIPTION : 350 euros.